

María Muñoz Romero.

CONNECTEURS ADJONCTIFS. DESCRIPTION ET CLASSIFICATION.

1. L'objectif de cette communication est la description d'un sous-ensemble homogène d'adverbes et de locutions adverbiales qui ont pour fonction d'exprimer des relations entre énoncés, contribuant par là à la cohésion et à la cohérence discursives.

Nous y considérons donc une classe d'adverbes ou -si l'on préfère- d'adverbiaux, petite mais importante, dont certains ont déjà été l'objet de quelques examens et discussion¹, mais qui n'a pas -que nous sachions- été étudiée comme classe fonctionnelle à part entière. Ce sont les adverbiaux connecteurs adjonctifs.

Ce groupe d'adverbes ferait partie de la classe plus large des adverbes connecteurs interactifs² qui comprend quatre groupes fondamentaux: **adjonctifs** (*même, d'ailleurs, aussi, qui plus est*, etc.), **consécutifs** (*donc, alors, aussi*, etc.), **oppositifs** (*au contraire, par contre, pourtant, quand même*, etc.) et **reformulatifs** (*c'est-à-dire, bref, en somme, en fait*, etc.).

Les adverbes connecteurs en général, et les adjonctifs en particulier, présentent des propriétés syntaxiques et distributionnelles qui inclinent à les traiter comme des «adverbes de phrase»³, c'est-à-dire comme des adverbes à fonction supra-propositionnelle. En effet, à partir du moment où ils ne remplissent aucune fonction à l'intérieur de la phrase et où ils ne font pas partie de son contenu propositionnel, leur étude dépasse le cadre de celle-ci.

Il s'agit, en effet, d'adverbes fonctionnant à un niveau discursif: ils relient des énoncés, des actes de langage. Ils constituent un moyen de cohésion textuelle parmi d'autres possibles, leur caractéristique principale étant le renvoi au cotexte. Ils sont, de ce fait, des anaphoriques au sens large, dans la mesure où leur interprétation présuppose l'existence d'un énoncé précédent. Leur présence dans le discours nous indique la nécessité d'identifier l'entité sémantique à laquelle nous renvoient, faute de quoi la relation entre énoncés se dissout et la présence de l'adverbe perd toute raison d'être.

En effet, l'une des caractéristiques essentielles des connecteurs interactifs c'est l'importance des **présuppositions** qui leur sont liées. Pour définir ces unités, il faut s'appuyer largement sur la notion de présupposition. Elles font partie de leurs contenus. Elles leur sont attachées, non conversationnellement, mais conventionnellement. Ce sont des instructions, des consignes assignées aux connecteurs pour bien interpréter l'énoncé dans lequel ils apparaissent.

Nous chercherons donc à repérer les indications -les instructions-, attachées aux unités en question, qui gèrent le rapport argumentatif entre énoncés, et qui permettent d'inscrire une phrase dans un contexte -devenant de ce fait un énoncé- et de la rattacher à d'autres énoncés qu'elle pourrait viser argumentativement dans ce contexte.

2. Les connecteurs adjonctifs expriment l'addition et ils engagent tous des mécanismes similaires, dans ce sens qu'ajouter une chose c'est nécessairement l'ajouter à une autre, l'existence de celle-ci étant ainsi présupposée.

Du point de vue argumentatif⁴, ces adverbes posent une relation d'arguments entre les deux actes subordonnés qu'ils relient, et un acte directeur⁵, qui serait la conclusion. En effet, les valeurs argumentatives ont un rôle important dans l'interactivité: si l'on ponctue un discours de *d'ailleurs* ou de *même*, c'est pour entraîner autrui à vous suivre dans vos conclusions⁶.

La forme sémantico-pragmatique de l'énoncé introduit par ces connecteurs serait celle-ci:

Posé: Q

Présupposé: Il existe dans le contexte textuel précédent un posé (P) qui est pertinent pour l'interprétation, dans la mesure où le connecteur pose une relation entre ce posé et la phrase actuelle (Q).

Valeur argumentative: Il existe une conclusion R en faveur de laquelle, P et Q sont des arguments.

D'autre part, les arguments reliés par ces connecteurs pourront être de même statut ou de statut différent, le premier argument pouvant rester implite, ce qui évite à l'énonciateur de brûler d'un coup toutes ses cartouches argumentatives:

(1) Mais qu'est-ce qu'on attend pour partir? (R) D'ailleurs, on va fermer d'un moment à l'autre (Q).

Dans ce cas, P reste implicite, pouvant être remplacé, par exemple, par le présupposé «nous avons déjà fini notre travail.» Comme le dit J.-C. Anscombe (1973: 59), l'énoncé P ne serait que «l'instanciation au niveau de l'explicite d'un implicite

nécessaire à la cohérence du discours».

D'autres fois c'est la conclusion qui n'est pas explicitée verbalement, mais que l'on peut déduire aisément grâce au contexte:

(2) *Il travailla mieux (P), et même devint le premier de la classe (Q).*

Dans cet exemple, P et Q sont des arguments pour une conclusion R implicite que le contexte peut nous aider à reconstruire, et qui, dans ce cas, pourrait être quelque chose comme: «de ce fait, le rapport avec ses parents s'améliora notablement».

Lorsque tous les éléments de l'argumentation -thèse à prouver et arguments avancés à l'appui de cette thèse- sont explicités, on parle de contexte canonique de l'énonciation (Anscombe 1973: 56).

D'autre part, la proposition introduite par le connecteur est un argument à l'appui soit du fait énoncé dans l'acte directeur, c'est-à-dire du contenu propositionnel de la conclusion, soit de l'acte illocutoire réalisé par celui-ci:

(3) *En une heure, Sophie a fait la vaisselle, ciré la salle à manger, étendu le linge (P); elle a même lavé les deux voitures (Q). Par conséquent, elle est tombée malade (R).*

(4) *En une heure, Sophie a fait la vaisselle, ciré la salle à manger, étendu le linge (P); elle a même lavé les deux voitures (Q). Prends donc modèle sur elle! / Tu lui as offert quelque chose à boire? / Elle sera sans doute fatiguée! (R)*

Dans l'exemple (3) P et Q sont des arguments pour le fait énoncé dans l'acte directeur -la maladie de Sophie-, alors que dans (4) ils justifient l'acte illocutoire réalisé: injonction, requête ou assertion.

Une fois éclairée la nature particulière de ces «mots du discours», comme les appelle Ducrot (1980), nous tenterons de faire -et c'est là la partie la plus originale du travail- une classification des adverbes connecteurs adjonctifs relévés. Pour ce faire, nous essayerons de découvrir à l'intérieur de ce groupe, moyennant l'application de divers critères -tant d'ordre syntaxique que sémantique ou pragmatique-, des différences de comportement entre ses membres, qui puissent donner lieu à l'établissement de différents sous-groupes, et qui nous permettent de déceler l'originalité de chacune des unités qui l'intègrent.

On établira une première distinction entre les adverbiaux qui relient des arguments appartenant à la **MÊME SÉRIE**, c'est-à-dire explicitement corientés, allant dans le même sens, et ceux qui connectent des arguments appartenant à des **SÉRIES**

DIFFÉRENTES. Dans ce dernier cas, l'argument introduit par le connecteur serait présenté comme apparemment sans rapport avec ce qui précède, c'est-à-dire avec le reste des arguments évoqués. C'est comme si l'on faisait une digression qui n'est pas directement relationnée avec le contenu exprimé dans le premier énoncé.

1. Cet ensemble est composé d'un seul connecteur: *par ailleurs*. Cet adverbial ajoute un complément d'information qui, partant d'un autre point de vue que l'énoncé auquel il se relie, peut être sans rapport avec lui, et même s'y opposer. Nous en proposons comme paraphrase quelque chose comme: «en plus de ce qui a été dit et à part cela», qui nous semble répondre très bien aux présuppositions qui lui sont associées: c'est-à-dire, l'existence dans le contexte d'un autre argument, apparemment sans rapport avec l'actuel:

(5) *Cette ville me déplaissait, et, par ailleurs, le climat ne me convenait pas.*

2. L'autre groupe -arguments appartenant à la **même série-**, comporte, par contre, plusieurs adverbiaux, que nous allons soumettre à d'autres divisions en fonction de la nature des arguments reliés ou plus précisément de la force argumentative que le locuteur leur confère.

2.1. Un premier sous-ensemble serait constitué par les adverbes *de même*, *aussi* et *également*, qui font apparaître les deux arguments connectés comme se plaçant au même niveau argumentatif, comme ayant la même importance, la même force argumentative pour le sujet parlant. Ils expriment donc la simple addition comme le montrent ces exemples:

(6) *La pièce a été très bien mise en scène, et les acteurs ont également très bien joué.*

(7) *Les pompiers sont arrivés sur les lieux longtemps après l'appel téléphonique; de même, ils étaient mal organisés.*

(8) *Peut-être ces groupes n'avaient-ils pu se séparer de leurs marionnettes ou de leurs accessoires. Peut-être aussi les moyens ont-ils manqué aux organisateurs.*

Dans ces trois exemples, on relie des arguments ayant pour l'énonciateur la même force argumentative.

2.2. Par contre, avec d'autres connecteurs, le locuteur exprime un jugement de valeur, faisant ressortir l'un des arguments comme le plus important argumentativement. Les arguments se situent donc à des niveaux argumentatifs différents. Mais là encore, il faut distinguer deux cas: l'argument introduit par l'adverbe peut être présenté comme le plus fort (**E1 < E2**), ou, au contraire, comme supplémentaire, comme non nécessaire (**E1 > E2**):

2.2.1. Dans le premier cas, l'argument introduit par l'adverbe renchérit sur les autres arguments évoqués. Pour prouver la plausibilité d'une certaine thèse, le locuteur

invoque, de manière explicite ou implicite, un certain nombre d'arguments, dont l'un, qu'il met en relief à l'aide du connecteur, est présenté comme ayant une force argumentative supérieure par rapport à la conclusion visée, c'est-à-dire comme étant la meilleure preuve de ce qu'il avance.

Pour exprimer cette relation, on dispose de plusieurs connecteurs qui se distinguent toutefois entre eux par leur différente portée. En effet, si l'on fait intervenir le critère du **niveau d'incidence**⁷, on distingue aisément, à l'intérieur de cette classe trois groupes:

A) Nous avons, tout d'abord, des adverbes comme *il y a plus*, *qui plus est* ou *bien plus*, qui sont incidents au verbe d'énonciation sous-jacent à tout énoncé, c'est-à-dire qui portent directement sur l'énonciation, sur l'acte même de dire. Ils marquent que l'on renchérit sur ce qu'on vient de dire, que l'on n'a pas encore dit le plus important. On peut les paraphraser par quelque chose comme: «Voici qui compte davantage, qui est plus surprenant».

(9) *On m'outrage, et bien plus, on expose la vie de Fabrice (Stendhal).*

(10) *C'est un joueur; il y a plus, c'est un fripon.*

(11) *Les heures les plus insignifiantes n'ont ni plus ni moins de durée que les autres. Qui plus est, l'on sait aujourd'hui que la matière cérébrale reste, par elles, impressionnée comme par les autres (Gide).*

Si l'on emploie une formule du type de celles utilisées par D. Gordon et G. Lakoff (1976) (où DIRE = verbe d'énonciation; AFFIRMER/CROIRE/CONSIDÉRER/PROMETTRE/VOULOIR/DEMANDER/... = verbe modal; L = locuteur; A = auditeur; E = énonciateur ou sujet modal; D = destinataire; X = contenu propositionnel ou dictal de E1; Y = contenu propositionnel ou dictal de E2), on aurait pour (9), (10), et (11) la formule suivante:

E1: DIRE (L, A [AFFIRMER (E, X)])

E2: DIRE (L, A [une autre chose plus import.: AFFIRMER (E, Y)])

B) Puis, nous avons ceux qui sont incidents au verbe modal explicite ou implicite, c'est-à-dire ceux qui portent sur l'acte illocutoire réalisé. Ce deuxième groupe est constitué par un seul marqueur: *même*. Du point de vue argumentatif, il introduit, en vue d'une certaine conclusion, un argument plus fort que d'autres arguments déjà énoncés préalablement pour cette même conclusion, qui peut toutefois rester implicite, de même que les autres arguments.

(12) *Vous devriez le connaître (R), car il est aussi de la police (P), et même il doit être quelqu'un de haut placé (Q).*

La formule correspondante serait celle-ci:

E1: DIRE (L, A [AFFIRMER (E, X)])

E2: DIRE (L, A [CROIRE (E, une autre chose plus surprenante: Y)])

L'exemple (12) nous montre un cas de contexte canonique, où tous les éléments de l'argumentation (P, Q, R) sont explicités verbalement, mais il se peut, comme on l'a déjà signalé, que P ou R ne soient pas explicités lors de l'acte d'énonciation. Voyons un exemple:

(13) *Il est content de sa nouvelle maison (R). Elle a même une piscine (Q).*

Dans ce cas, c'est P qui reste implicite. Il est remplacé par le présupposé: «elle a d'autres choses positives»: par exemple, «elle est bien située», «elle est spacieuse», etc.

On dira donc, comme ces exemples le prouvent, que *même* situe l'argument qu'il introduit sur la même échelle argumentative que l'(les) autre(s) argument(s), mais en le présentant comme plus fort.

Anscombe (1973) reconnaît l'existence de divers *même* ayant une incidence sémantique différente. Celui qui nous intéresse, et que cet auteur appelle «enchérissant» se distingue des autres *même* en ce qu'il comporte un *aussi*. Mais là encore, il faut distinguer deux cas⁸. Soient les exemples (14) et (15):

(14) *Sophie lit même de la poésie.*

(15) *Pierre n'est plus fâché avec moi. Il est même venu me dire au revoir.*

Le *même* du premier exemple comporte aussi l'idée de présupposition, mais il n'est pas un connecteur. Il ne porte pas sur tout l'énoncé, mais sur un constituant précis de la phrase, en l'occurrence l'objet direct («de la poésie»). Les éléments sur lesquels renchérit et qu'il présuppose ne sont pas dans le texte, mais appartiennent au savoir partagé et font partie du même paradigme que l'élément sur lequel il porte (le paradigme des genres littéraires). Donc, de même que *aussi*, qui est susceptible d'un emploi similaire, il introduit une présupposition sur l'existence d'un paradigme. Ils ont été étudiés par Nolke dans son livre *Les adverbes paradigmatisants: fonction et analyse*.

Dans cet emploi, *même* est particulièrement attaché à un segment de l'énoncé. Nous dirons qu'il «porte sur» cet élément. De ce fait, la place de l'adverbe n'est pas indifférente. Si elle ne suffit à elle seule à déterminer l'interprétation, exclut au moins certaines interprétations (comparons «Sophie lit *même* de la poésie» et «*même* Sophie lit de la poésie»). Dans son emploi de connecteur -exemple (15)-, *même* porte, par contre, sur toute la proposition. De toutes façons, le *même* paradigmatisant est très proche du connecteur et de même que lui, il est utilisé à des fins argumentatives.

C) Finalement, l'adverbe renchérisseur peut relier deux contenus propositionnels. Il porte alors sur le dictum de l'énoncé qu'il introduit, exprimant en même temps une modalité admirative devant le fait énoncé. Celui-ci apparaît comme quelque chose d'inattendu, quelque chose d'excessif, qui dépasse l'attente des interlocuteurs. C'est

le cas de *par-dessus le marché*:

(16) *Il faisait un vent terrible, et par-dessus le marché, il se mit à pleuvoir.*

Pour (16) on aurait la formule suivante:

E1: DIRE (L, A [AFFIRMER (E, X)])

E2: DIRE (L, A [AFFIRMER (E, Y comme quelque chose qu'il n'avait pas prévu et dont il s'étonne)])

2.2.2. Le deuxième groupe d'adverbes reliant deux arguments de niveaux argumentatifs différents, constitué par l'adverbe *d'ailleurs* et ses synonymes comme *du reste*, se distingue du premier en ce que, dans ce cas, l'argument introduit par le connecteur est présenté comme non indispensable à l'argumentation, comme supplémentaire. Il sert seulement à renforcer le premier, qui peut amener tout seul à la conclusion envisagée.

D. Maingueneau (1987: 133) décrit son fonctionnement de la manière suivante: «après avoir donné un argument P en faveur d'une conclusion R, le locuteur ajoute un argument Q qui va dans le même sens que P. Ce second argument offre la particularité d'être donné comme non nécessaire à l'argumentation. Il est donc évoqué, mais le locuteur prétend ne pas fonder sur lui son raisonnement» :

(17) *De ma tante Louise je n'attendais rien (R). Jamais elle ne m'avait aidée (P). D'ailleurs, elle était impassible; rien ne la touchait (Q).*

En effet, *d'ailleurs* situe l'argument qu'il introduit sur une échelle argumentative nouvelle et le présente comme non nécessaire. Il montre que l'on ajoute une nouvelle considération, toujours en rapport avec un autre énoncé, pour le renforcer ou le confirmer.

En même temps, les arguments reliés par ce connecteur doivent être indépendants. En effet, l'efficacité de la stratégie impliquée par ce connecteur vient en particulier du fait que l'énonciation de P et celle de Q sont présentées comme complètes et autonomes. Comme le signale O. Ducrot (1980: 207), «dans les structures «P d'ailleurs Q», la présentation de Q apparaît comme non prévue au moment de celle de P. Le locuteur fait comme si, au moment d'avancer P, il n'avait pas en tête l'argument Q, comme s'il pensait à Q après coup. Ce qui implique a fortiori que l'énonciation de Q soit un acte nouveau».

Preuve de sa contingence c'est que parfois nous trouvons la conclusion après le premier argument (P), sans attendre l'énonciation de Q, qui est ajouté après coup, apparaissant de ce fait comme superflu, placé en retrait du fil argumentatif:

(18) *Pierre m'a beaucoup aidé (P). Je lui suis très reconnaissant (R). D'ailleurs, c'est lui qui a fait le plus gros du boulot (Q).*

Comme le suggère O. Ducrot (1980: 221), on n'est pas loin du procédé rhétorique de la «prétérition». *D'ailleurs* illustre un mécanisme de prétérition, qui concerne l'utilité d'énoncer un argument. En effet, l'argument introduit par cet adverbe est énoncé de telle manière qu'on laisse entendre que certains (dont le locuteur) n'ont pas besoin, pour arriver à R, d'un tel argument, qui reste de ce fait soustrait à la discussion.

Ce statut paradoxal de *d'ailleurs* qui, comme le dit Maingueneau (1987: 134), «s'énonce en se dénonçant lui-même comme superflu», peut présenter un intérêt stratégique supplémentaire si P demeure implicite. On fait comme si l'énonciation de R était autorisée par d'autres arguments plus forts qu'il n'est pas besoin d'explicitier. On présuppose l'existence d'arguments de poids, plus importants que Q, en se dispensant de les produire.

2.3. Finalement, nous proposons l'existence d'une série neutre, composée des adverbiaux *en plus, de plus et en outre*, qui n'est pas marquée en ce qui concerne le niveau argumentatif des énoncés reliés. En effet, ces connecteurs servent à relier tant des arguments dont la force argumentative est la même -dans ce cas ils équivalent à *aussi, de même* ou *également*-, que des arguments présentés l'un comme plus fort que l'autre. Dans ce cas, ils introduisent généralement l'argument qui renchérit sur le précédent, et de ce fait, une modalité admirative. Ils équivaldraient à *par-dessus le marché*. De toutes façons, il n'est pas impossible de trouver des exemples où ils pourraient être remplacés sans problèmes par *d'ailleurs*. Dans ce cas, l'argument qu'ils introduisent serait considéré comme supplémentaire, voire non nécessaire. Voyons quelques exemples:

(19) *L'oisiveté étouffe les talents, et de plus engendre les vices.*

De plus pourrait être remplacé dans (19) par *aussi* ou *également*, sans que le sens de l'énoncé change beaucoup: «Et engendre aussi les vices».

(20) *Je ne vais pas sortir avec lui (R). Il est désagréable, stupide (P), et en plus, il est laid (Q).*

En plus nous semble équivaloir ici à *par-dessus le marché*. Il renchérit sur les autres arguments, en nous présentant l'argument le plus fort, le plus décisif pour R.

(21) *Elle a raté (R). Elle n'avait pas pris un livre (P), et en outre, 'examen était difficile (Q).*

Nous dirions que, dans cet exemple, l'argument le plus fort est le fait de n'avoir pas pris un livre. *En outre* introduirait un argument supplémentaire, non nécessaire à

l'argumentation, mais qui va dans le même sens que le premier, en le renforçant. Il pourrait être remplacé par *d'ailleurs* sans problèmes.

3. Nous voudrions souligner au moment de conclure que, malgré les distinctions que nous nous sommes efforcés de découvrir, les connecteurs étudiés constituent une classe assez homogène. De ce fait, il s'avère difficile de trouver des traits permettant de les opposer de manière incontestable. Parfois, on peut avoir l'impression qu'il ne s'agit que des différences d'usage ou de fréquence. Malgré cela, il nous semble avoir prouvé que cette homogénéité de surface masque, en réalité, des différences sémantiques qui se révèlent décisives dans certains contextes et qui empêchent la libre commutation entre eux, différences qui ont été résumées dans le schéma annexe.

Par ailleurs, la description du sous-système étudié ne prétend pas être définitive. Les solutions amorcées doivent être prises comme des outils provisoires et révisables à tout moment. En effet, comme le dit J.-C. Anscombe (1973:77), «ce n'est qu'au prix de multiples va-et-vient entre un donné multiple et une analyse réductrice et trop souvent mutilante, que se formeront peu à peu les outils conceptuels propres à la description sémantique».

Ceci dit, nous espérons que notre exposé aura répondu aux objectifs qu'il s'était marqués et qu'il aura contribué, d'une part, à déceler le statut particulier de ces unités, négligées pendant si longtemps des linguistes et des grammairiens, mais si nécessaires à la cohésion et à la cohérence discursives, et de l'autre, à illustrer la nécessité de dépasser l'opposition entre les différentes approches, morphosyntaxique, sémantique et pragmatique.

- CONNECTEURS ADJONCTIFS -

1. Les arguments appartiennent à des SÉRIES DIFFÉRENTES:

par ailleurs

2. Les arguments appartiennent à la MEME SÉRIE (explicitement coorientés):

2.1. Les arguments sont placés au MEME NIVEAU ARGUMENTATIF. Ils sont présentés comme ayant la même force argumentative:

aussi, de même, également

2.2. Les arguments sont placés à des NIVEAUX ARGUMENTATIFS DIFFÉRENTS:

2.2.1. $E1 < E2$:

A) *bien plus, qui plus est, il y a plus.*

B) *même.*

C) *par-dessus le marché.*

2.2.2. $E1 > E2$: *d'ailleurs.*

2.3. Série neutre (GÉNÉRIQUES):

en plus, de plus, en outre

Universidad de Sevilla

NOTES

¹ Sur «d'ailleurs» voir O. Ducrot et al. (1980: ch. 6) et J.-M. Lüscher (1989). Sur «même» voir J.-C. Anscombe (1973).

² Cf. E. Roulet et al. (1985) qui distinguent trois principaux types de connecteurs pragmatiques: les marqueurs de fonction illocutoire, les marqueurs de fonction interactive et les marqueurs de structuration de la conversation.

³ Cette dénomination cache, cependant, des classes très diverses, tant du point de vue syntaxique que sémantique. En effet, parmi les adverbes à fonction supra-propositionnelle, on trouve au moins trois types d'adverbes -**adverbes modaux**, **adverbes d'énonciation** et **adverbes connecteurs**- qui se distinguent les uns des autres par des caractéristiques bien définies (Cf. Muñoz 1993).

⁴ Nous allons distinguer les arguments P et Q de leur conclusion R, et dirons que la relation d'argumentation A pose P et Q comme arguments pour R. Cette relation peut être aussi bien implicite qu'explicitée. En effet, pour qu'un énoncé soit argument pour un autre, la présence du connecteur n'est pas nécessaire. Les connecteurs ne font parfois qu'expliciter une relation déjà existante. Ce sont des recours dont la langue se sert pour exprimer grammaticalement des relations discursives.

⁵ Si, en termes argumentatifs, il est légitime de différencier le statut des contenus P et Q, d'une part, et R, de l'autre -P et Q étant des arguments pour la conclusion R-, fonctionnellement, le statut des actes reliés n'est pas non plus identique. La relation entre eux est de nature hiérarchique. Nous parlerons à la suite d'auteurs comme Moeschler, Roulet ou Auchlin, d'**acte directeur** et d'**acte(s) subordonné(s)**. L'acte subordonné de la séquence est l'acte à fonction interactive, et l'acte directeur est l'acte à fonction illocutoire. Du point de vue argumentatif, l'acte à fonction interactive vaut comme argument pour l'acte à fonction illocutoire, qui serait la conclusion.

Donc, lorsque nous parlons de subordination, il faut entendre «subordination pragmatique». Dans le cas des adverbes connecteurs, l'acte ou les actes subordonnés constituent le plus souvent, du point de vue syntaxique, une proposition indépendante.

⁶ Cela n'empêche pas que quelques-unes des unités abordées ici soient susceptibles d'être utilisées dans des contextes non argumentatifs, lorsque, par exemple, on se contente d'inventorier un certain nombre de faits.

⁷ Avant d'arriver au **message** lui-même (dictum), il y aurait deux niveaux: un premier **niveau énonciatif** -le sujet parlant communique, énonce quelque chose- et un deuxième **niveau modal** -le sujet parlant exprime son attitude envers ce qui a été énoncé (Cf. Fuentes 1987b: 68). L'adverbe connecteur est susceptible de porter sur l'un de ces trois niveaux: énonciation, modus ou dictum.

⁸ Mis à part le «aussi» consécutif, il existe, en effet, deux «aussi» différents: l'un connecteur adjonctif, l'autre adverbe paradigmatique (Cf. Nolke 1983).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, J.-C. (1973), «Même le roi de France est sage. Un essai de description sémantique», *Communications* 20, 40-82.
- ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles: Mardaga.
- BERNARDEZ, E. (1982), «Formas de coherencia textual», in *Introducción a la lingüística del texto*, Madrid: Espasa-Calpe, 101-162.
- BERRENDONNER, A. (1983), «Connecteurs pragmatiques et anaphores», *Cahiers de linguistique française* 5, 215-246.
- BROCKWAY, D. (1982), «Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence», *Langages* 67, 7-22.
- DARCUEIL, J. (1977), «D'une difficulté inhérente à la notion de complément de phrase et de sa solution», *Le français moderne* 45, 2, 165-167.
- DUCROT, O. (1983), «Opérateurs argumentatifs et visée argumentative», *Cahiers de linguistique française* 5, 7-37.
- DUCROT, O. et al. (1980), *Les mots du discours*, Paris: Minuit.
- FEUILLET, J. (1981), «Peut-on parler d'une classe de l'adverbe?», *La linguistique* 17, 1, 19-27.
- FUENTES, C. (1987a), *Enlaces extraoracionales*, Sevilla: Alfar Universidad.
- FUENTES, C. (1987b), «El adverbio de frase», *Revista Española de Lingüística Aplicada* 3, 55-74.
- GORDON, D. et LAKOFF, G. (1976), «Los postulados conversatorios», in V. SANCHEZ DE ZAVALA (comp.): *Semántica y Sintaxis en la Lingüística Transformatoria*, vol.2, 376-401, Madrid: Alianza Universidad.
- GREENBAUM, S. (1970), *Studies in English Adverbial Usage*, London: Longman.
- JAYEZ, J. (1988a), *L'inférence en langue naturelle: le problème des connecteurs. Représentation et calcul*, Paris: Hermès.
- LEARD, J.M. (1987), «Dialogues et connecteurs propositionnels: syntaxe, sémantique et pragmatique», *Langue Française* 75, 51-74.
- LEHRER, A. (1975), «Interpreting certain adverbs: semantics or pragmatics?», *Journal of Linguistics* 11, 2, 239-248.
- LUNDQUIST, L. (1980), *La cohérence textuelle: syntaxe, sémantique, pragmatique*, Copenhague: Nyt Nordisk Forlag.
- LUSCHER, J.-M. (1989), «Connecteurs et marques de pertinence. L'exemple de 'd'ailleurs'», *Cahiers de linguistique française* 10, 101-145.
- MAINGUENEAU, D. (1987), «Les connecteurs argumentatifs», in *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris: Hachette, 116-136.
- MARTIN, R. (1974), «La notion d'adverbe de phrase: essai d'interprétation en grammaire générative», in C. ROHRER y N. RUWET (eds.): *Actes du Colloque Franco-allemand de grammaire transformationnelle*, Tübingen: Niemeyer, 66-75.
- MELIS, L. (1979), «Compléments de phrase et compléments transpropositionnels», *Travaux de linguistique* 6, 13-31.
- MOESCHLER (1985), *Argumentation et conversion. Eléments pour une analyse pragmatique*

- du discours*, Paris: Hatier.
- MOESCHLER, J.(1989), *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris: Hermès.
- MORDRUP, O. (1978), «Quelques remarques sur les adverbes de phrase», *Proceedings International Congress of Linguists* 12, 390-393.
- MUÑOZ ROMERO, M. (1993), «Adverbe et cohésion textuelle: étude de quelques adverbes marquant l'opposition», in GRUPO ANDALUZ DE PRAGMATICA (ed.): *Estudios pragmáticos: lenguaje y medios de comunicación*, Sevilla: Departamento de Filología Francesa.
- NOLKE, H. (1983), *Les adverbes paradigmatiques: fonction et analyse* (*Revue Romane* 23, no. especial), Copenhague: Akademisk Forlag.
- ROULET, E. et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne: P. Lang.
- RUBATTEL, C. (1982), «De la syntaxe des connecteurs pragmatiques», *Cahiers de linguistique française* 4, 37-61.
- RUBATTEL, C. (1983), «Sur la position et cumul des connecteurs pragmatiques: Syntaxe et forme logique des adverbiaux», *Cahiers de linguistique française* 5, 153-167.
- SCHLYTER, S. (1974), «Une hiérarchie d'adverbes en français et leurs distributions -par quelles transformations?», in C. ROHRER y N. RÜWET, eds.: *Actes du Colloque Franco-allemand de grammaire transformationnelle*, Tübingen: Niemeyer, 76-86.
- SPENGLER, N. (1980), «Première approche des marqueurs d'interactivité», *Cahiers de Linguistique Française* 1, 128-148.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris: Minuit.